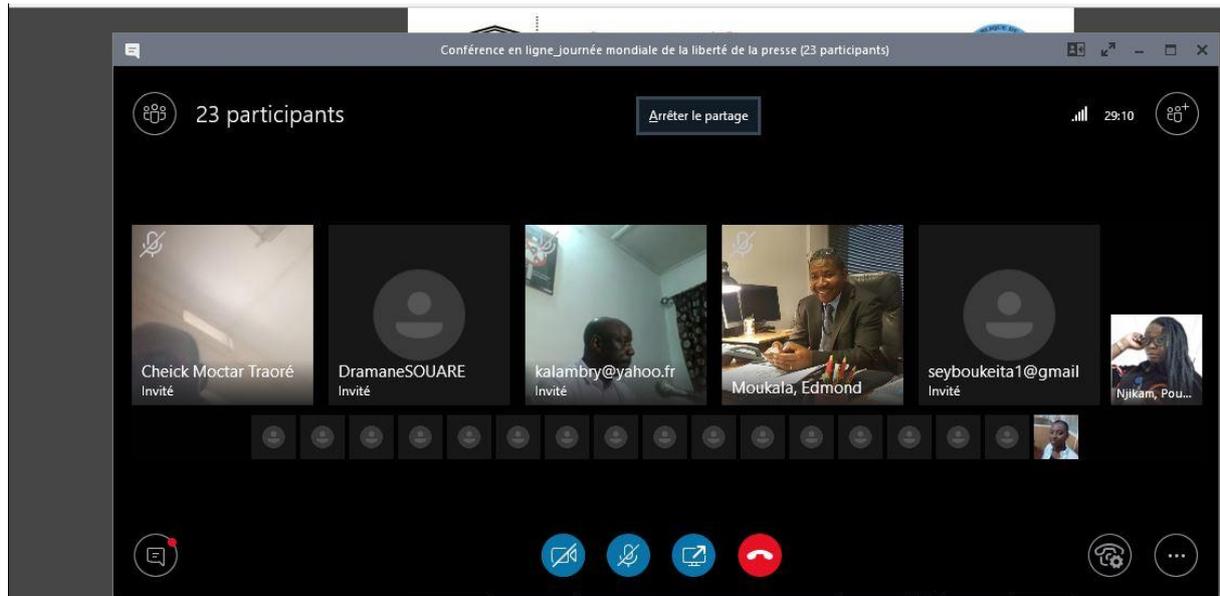


Communiqué de presse

JMLP2020 : Les journalistes en position de médiateurs et éducateurs pour la lutte contre le COVID-19 au Mali

Le Bureau de l'UNESCO au Mali en collaboration avec le Ministère de la communication, porte-parole du gouvernement, et la Maison de la presse a organisé une visioconférence, le 3 mai 2020, à l'occasion de la célébration de la 27^e édition de la journée mondiale de la liberté de la presse, sous le thème « LE JOURNALISME SANS CRAINTE NI COMPLAISANCE ». Les échanges ont porté sur l'importance des médias libres pour fournir au public une information indépendante et fiable, essentielle en cette période de COVID-19.



Ce sont plus d'une vingtaine de participants, notamment les directeurs de publications, les rédacteurs en chef, les présidents d'association de presse, les étudiants en journalisme, les responsables de la maison de la presse qui ont pris part à cette visioconférence.

La cérémonie officielle était placée sous la co-présidence de M. Yaya Sangaré, Ministre de la communication, chargé des relations avec les institutions, porte-parole du gouvernement, et Mme Mbaranga Gasarabwe, Représentante spéciale adjointe de la Mission Multidimensionnelle intégrée des Nations-Unie pour la Stabilisation du Mali (MINUSMA) et Coordinatrice des actions humanitaires au Mali.

On notait également la présence de M. Edmond Moukala, Représentant de l'UNESCO au Mali, M. Dramane Alou Koné, Président de la maison de la presse, M. Massamba Daniel, Team Leader, Bureau de la Communication Stratégique & Information Publique de la MINUSMA, conférencier, les membres du groupe des chargés de communication des Nations Unies (UNCG) et les membres du club UNESCO.

M. Koné a au nom de l'ensemble de la presse remercié l'UNESCO pour son appui technique dans l'organisation de la visioconférence, qui est la toute première organisée à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la liberté de la presse. Selon M. Koné, ce fut un coup d'essai, mais un coup de maître.

Mme Mbaranga dans son discours, lu par M. Moukala pour des raisons techniques, a félicité les organisateurs et encouragé l'initiative. Elle a ensuite rappelé que malgré l'inquiétude et l'incertitude que suscite cette pandémie COVID-19, il demeure clair que l'information crédible est essentielle, pour faire face à la crise, la comprendre, la penser, et la surmonter. « C'est dans cette optique que la famille de l'ONU est engagée dans la lutte contre ce que le Secrétaire général des Nations Unies, M. Antonio Guterres, a appelé « l'infodémie », de rumeurs et de fausses informations, qui aggrave la pandémie et met des vies en danger. À travers deux campagnes fortes sur les réseaux sociaux et soutenues par l'UNESCO, « Together for Facts, Science and Solidarity » et « Don't go viral », nous mettons ainsi nos forces en commun » a-t-il rappelé.

Elle dira que la crise actuelle renforce également les incertitudes pour la presse sur le plan économique, car les recettes publicitaires, dont dépendent bien des parutions, sont en baisse, voire en chute libre « j'appelle aujourd'hui à redoubler des efforts en ce moment crucial et pour demain, car nous avons besoin d'une presse libre et des journalistes, qui doivent, quant à eux, pouvoir compter sur l'ensemble d'entre nous » a-t-elle exhorté.

Après la présentation de M. Massamba sur « le rôle des journalistes en période de crise », place était au débat. Les échanges ont porté essentiellement sur l'éthique et la déontologie et l'importance des médias libres pour fournir au public une information indépendante et fiable, essentielle en cette période de COVID-19.

M. Massamba, dira dans son exposé que les médias doivent servir de véhiculer des informations plurielles, honnêtes, tenant compte des préoccupations de tous les citoyens de quelque sensibilité qu'ils soient, car le journaliste est un acteur social.

Martin Faye, représentant pour la Fondation Hirondelle au Mali a pour sa part rappelé qu'au-delà du rôle basique du métier, le journaliste est un médiateur et éducateur. « Notre rôle en cette période est d'éduquer les communautés sur le COVID-19 à travers les lois édictées par le gouvernement ». Il a également insisté sur la mise en place d'une convention collective des journalistes, fixant les règles générales et les conditions d'emploi des journalistes professionnels et techniciens de la communication.

Dramane Souaré, jeune journaliste s'est dit satisfait des débats « franchement ce fut un grand plaisir pour moi d'avoir participé à cette visioconférence. J'ai beaucoup appris de mes aînés notamment sur mon rôle de médiateur et d'éducateur en période de crise. Je suis satisfait du niveau des débats. Vivement la prochaine édition ».

Un appel a été lancé à la fin des travaux aux participants de s'approprier les mesures adéquates pour garantir l'indépendance du journalisme, car les réseaux sociaux s'imposent comme les principaux producteurs de contenus journalistiques favorisant pour la plupart la désinformation et les discours de haine aux dépens du journalisme.

À l'issue des travaux, quelques recommandations ont été formulées entre autres mettre en place une Convention Collective des journalistes fixant les règles générales et les conditions d'emploi des journalistes professionnels et techniciens de la communication ; renforcer la capacité des journalistes sur le Code de la déontologie et de l'éthique du métier ; accompagner la viabilité des radios à travers l'élaboration d'une charte éditoriale réglementant leur fonctionnement ; renforcer la capacité des médias pour la création d'entreprises de presse ; améliorer l'environnement dans lequel les médias opèrent : régulation des médias ; appuyer les médias sur le plan économique, car les recettes publicitaires, dont dépendent bien des parutions, sont en baisse, voire en chute libre en cette période du COVID-19.

Mr Moukala a conclu en réitérant le soutien continu de l'UNESCO à travers le System des Nations Unies à la mission essentielle des journalistes leurs rôles incontournables dans la lutte contre les crises en cours, pour le développement et la paix durable au Mali.

Il faut rappeler que chaque année la Journée mondiale de la liberté de la presse permet de célébrer les principes fondamentaux de la liberté de la presse, d'évaluer la liberté de la presse à travers le monde, de défendre l'indépendance des médias et de rendre hommage aux journalistes qui ont perdu leur vie dans l'exercice de leur profession.